

Minayo Nasiali

Traduit par Laure Jouanneau-Lopez

Marseille ville-providence

Citoyenneté, race
et vie quotidienne
depuis 1945

Racialisations
histoires et processus

P R E S S E S U N I V E R S I T A I R E S D E V I N C E N N E S

Marseille
ville-providence

Racialisations

histoires et processus

Collection dirigée par Audrey Célestine, Sarah Fila-Bakabadio,
Sylvain Pattieu et Emmanuelle Sibeud

© PUV, Paris 8 Université des Créations, Saint-Denis, 2026.

ISBN 978-2-37924-613-5

© Cornell University Press, *Native to the Republic. Empire, Social Citizenship, and Everyday Life in Marseille since 1945*, Ithaca/Londres, 2016, pour l'édition originale.

Minayo Nasiali

Marseille ville-providence

Citoyenneté, race
et vie quotidienne
depuis 1945

Traduit de l'anglais (américain) par Laure Jouanneau-Lopez

Avec le soutien de l'université de Californie à Los Angeles (UCLA),
de l'Institut universitaire de France (IUF) et de l'UMR Institutions
et Dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES)



Presses universitaires de Vincennes

Sommaire

<i>Présentation de la collection</i>	7
Avant-propos et remerciements	11
Note sur le vocabulaire	15
Introduction	17

Première partie Moderniser la ville impériale

Présentation	45
Chapitre 1. « Nous avons droit à un logement »	47
Chapitre 2. « On a droit au confort ! »	75
Chapitre 3. Nettoyer les taudis	105

Deuxième partie La ville-providence en déclin ?

Présentation	133
Chapitre 4. Un peuple de qualité ?	137
Chapitre 5. Quartiers en crise	169
Chapitre 6. La jeunesse des banlieues et le corps politique	199
Épilogue	241
Bibliographie	247
Table des figures et crédits	269

Racialisations

Histoires et processus

Présentation de la collection

La question de la race, envisagée comme une construction sociale et culturelle et non comme un donné biologique, est aujourd'hui au cœur de nombreux débats dans les sciences sociales et en philosophie. Le concept de race permet de démontrer les mécanismes, au cours du temps, des différentes formes d'assignation raciale, de mieux cerner les dynamiques sociales qui les constituent et permettent d'y faire face. Il permet d'envisager le racisme pas seulement comme une idéologie ou comme une anomalie cultivée par des individus malveillants, mais comme « la plus tangible, réelle, brutale des réalités » (Colette Guillaumin, 1981), un mécanisme de domination sociale qui peut faire système. Il s'agit d'user de ce concept de façon critique pour comprendre comment les sociétés construisent la race, c'est-à-dire des formes et des pratiques de racialisations, comment celles-ci évoluent, s'entremêlent avec d'autres constructions sociales de classe et de genre. Pourtant, l'utilisation de ce concept de race est moins visible en histoire, en France, que dans d'autres sciences sociales. Alors même qu'il existe de nombreux travaux dans d'autres pays et qu'en France même nombre de jeunes chercheurs et chercheuses s'y intéressent.

Notre collection « Racialisations. Histoires et processus » a donc cette double ambition : traduire et publier des ouvrages d'historiens étrangers, publier les travaux de jeunes chercheurs qui défrichent ces questions posées par le concept de race. À l'heure où ces concepts sont caricaturés et ces domaines de recherche stigmatisés et parfois menacés, nous voulons contribuer au débat de façon empirique, à partir d'exemples concrets, historiquement documentés. À rebours de l'idée d'un concept importé des États-Unis, la collection permettrait de documenter l'ancrage français du concept et ses déclinaisons tant dans l'hexagone que dans le monde colonial ou outre-mer. Prendre au sérieux le caractère socialement construit de la race implique de fonder empiriquement les dimensions contextuelles de sa fabrique. Ainsi la race ne se construit-elle pas de la même manière dans l'histoire de France, de Grande-Bretagne ou des États-Unis, hier ou aujourd'hui.

Audrey Célestine, Associate professor, NYU,
Sarah Fila-Bakabadio, MCF, Cergy Paris Université,
Sylvain Pattieu, MCF, Paris 8 Université des Créations,
Emmanuelle Sibeud, PR, Paris 8 Université des Créations.

À Tyler Stovall

Avant-propos et remerciements

C'est par intuition que j'ai choisi Marseille comme terrain de recherche. J'ai commencé à me pencher sérieusement sur le sujet en 2005, quand des émeutes urbaines ont éclaté partout en France. Comme beaucoup d'observateurs l'ont relevé, Marseille, demeurée relativement paisible, faisait exception. Intriguée, j'ai tenu le pari risqué, sans jamais avoir visité la ville, d'y baser mes recherches. Munie de la simple question « pourquoi Marseille n'a-t-elle pas brûlé ? », j'y suis arrivée en 2007 et j'ai emménagé dans un appartement infesté de moustiques, au cœur du quartier historique de la ville, le Panier. J'avais pour objectif d'étudier la prétendue question de l'immigration depuis le premier choc pétrolier en 1973, en me concentrant essentiellement sur les associations locales et les organismes à but non lucratif dédiés aux enjeux d'intégration et de citoyenneté. Le projet était censé aborder les droits politiques ainsi que le débat citoyen.

Deux événements m'ont résolument détournée de ma mission. Le premier fut la découverte d'une véritable mine d'or : des archives concernant les squats et les pénuries de logements dans les années 1940 et 1950. Après avoir longuement étudié ces documents, j'ai pris conscience que le projet était bien plus vaste que je ne l'avais imaginé. Il ne touchait pas uniquement aux débats citoyens et à l'immigration postcoloniale dans les trente dernières années ; il touchait aux fondations mêmes de l'État-providence de l'après-guerre en France. Il touchait à la manière dont les institutions d'après-guerre ont été conçues dans un vaste contexte impérial. Et, par-dessus tout, il touchait au rôle que les gens ordinaires ont joué – en métropole comme dans les colonies – en formulant des attentes quant à la citoyenneté politique d'une part, mais aussi et surtout quant à la citoyenneté.

Le second événement qui a considérablement impacté mes recherches, c'est le cambriolage dont j'ai été victime. Un soir, je suis rentrée chez moi pour constater que la porte d'entrée avait été fracturée, et que tous mes biens de valeur – dont mon ordinateur avec mon travail sur les archives – avaient disparu. (Par chance, j'avais pris quantité de notes manuscrites et j'avais sauvé le reste, hormis ce qui représentait un mois de collecte de données.) Dans les jours qui ont suivi, je me suis rendu compte que j'avais jusque-là été profondément inconsciente des rouages complexes du quartier dans lequel j'avais choisi de m'installer. En premier lieu, les démarches habituelles n'ont rien donné : la police semblait

se moquer copieusement du cambriolage, j'ai pris sa tentative nonchalante de relever des empreintes pour une plaisanterie. Après deux ou trois jours à me sentir complètement démunie, une amie m'a conseillé de consulter l'un des grands frères du quartier. Il se trouve que l'homme qui passait le plus clair de son temps assis au café du coin, place de Lenche, et que je voyais régulièrement, était l'interlocuteur tout désigné. « On m'a dit que tu avais eu des ennuis », m'a-t-il lancé sur un ton innocent quand je l'ai approché. « Laisse-moi voir ce que je peux faire. » Il est sorti un instant et s'est mis à discuter avec quelques personnes, que j'ai reconnues parce qu'elles vivaient dans la même rue que moi, avant de revenir. « Ton ordinateur a déjà été revendu », m'a-t-il informée avec regret, « donc malheureusement tu ne pourras pas le racheter. En attendant... si un jour tu as de nouveau des ennuis, viens *me* voir en priorité. » À partir de ce jour-là, je n'ai plus jamais eu de problème dans le quartier.

J'ai aussi commencé à prêter beaucoup plus attention au rythme de la vie quotidienne. J'ai remarqué que les femmes qui s'asseyaient sur les marches de mon immeuble pour discuter presque tous les après-midis – celles qui me regardaient du coin de l'œil avec suspicion, et qui ne s'écartaient pas d'un millimètre quand j'essayais de passer – étaient en vérité les mères ou les tantes de la plupart desdits « grands frères » du quartier. Aucune d'entre elles ne vivait dans mon immeuble, mais elles avaient, de leur poste d'observation devant ma porte d'entrée, une vue imprenable sur toute notre rue – la rue du Refuge – et pouvaient surveiller une petite rue adjacente qui avait son importance. J'ai appris que lorsque le quartier, la plupart du temps en effervescence, retrouvait son calme, et qu'il n'y avait plus un chat dans les rues, les gens avaient probablement une bonne raison de rester chez eux. Plus tard, j'entendais parler d'un incident ou d'un délit qui s'était effectivement déroulé dans les environs. En bref, j'ai appris à m'intéresser davantage au quotidien. J'ai compris que la vie quotidienne était un objet d'étude essentiel qui pourrait m'éclairer sur l'opinion des gens ordinaires, sur qui avait sa place (ou non) dans le quartier, dans la ville, voire dans la nation. À l'époque où je vivais au Panier, je suis arrivée à la conclusion que la question qui motivait mes recherches n'était en définitive pas « Pourquoi Marseille n'a-t-elle pas brûlé ? », mais plutôt : « Qu'est-ce que l'observation de la vie quotidienne à l'échelle locale peut nous apprendre sur la France du *xxi*^e siècle ? » En cela, j'ai une dette immense envers mes voisins et voisines du Panier, y compris ceux et celles que j'ai croisés dans la rue, qui ont fait partie de mes expériences quotidiennes, et envers les personnes que j'ai fini par considérer comme des amies. Ce sont elles, ainsi que beaucoup d'autres, qui ont rendu possible la publication de ce livre.

Pendant les nombreuses années passées sur ce projet, j'ai largement bénéficié des connaissances et des encouragements de beaucoup de collègues, de conseillers et d'amis. Je remercie Rita Chin, Joshua Cole et Geoff Eley pour leur soutien indéfectible et leur supervision. Je suis extrêmement reconnaissante de l'aide et des conseils de Tyler Stovall. Le projet n'a cessé de s'améliorer grâce aux éclairages passionnants de Jennifer Boittin, Catherine Clark, Sheila Crane, Caroline Ford, Amelia Lyons, Andrew Ross, Nicole Rudolph, Lorelle Semley, Miranda Spieler, Pete Soppelsa, Gary Wilder et Alexia Yates. J'adresse un remerciement spécial à mes camarades de tranchée, Danna Agmon, Emma Amador, Sarah Hamilton et Farzin Vejdani. J'éprouverai toujours une immense gratitude envers mes collègues et amis de l'université d'Arizona, Julia Clancy-Smith, Susan Crane, Martha Few, Adam Geary, Kevin Gosner, Benjamin Irvin, Steve Johnstone, Susan Karant-Nunn, Fabio Lanza, Francesca Lopez, Janvier Lopez, David Ortiz et Laura Tabili. Pour leur lecture attentive de divers extraits plus ou moins longs, je remercie Danna Agmon, Joshua Cole, Sarah Hamilton, Paul Pasquali, Tylor Stovall, Laura Tabili, Farzin Vejdani, Leslie Hamilton, et Sumru Erkut. J'adresse un remerciement tout particulier aux éditeurs et à l'équipe des Presses universitaires de Cornell, notamment à Jim Lance et Peter Potter, et aux deux relecteurs anonymes qui ont pris le temps de lire et commenter le manuscrit. Je remercie Laure Jouanneau-Lopez pour sa traduction fidèle et Alexa Barger, Leslie Hamilton et Sumru Erkut pour leur aide à la rédaction.

Ce livre a été publié grâce à de nombreuses institutions. Le financement de la George Lurcy Charitable and Education Trust m'a énormément aidée durant les phases de recherches et de rédaction. La bourse President's Postdoctoral à l'université de California, Berkeley, m'a soutenue à l'occasion de la première révision du manuscrit, et la bourse Rackham Merit de l'université du Michigan m'a été tout particulièrement utile pendant mes premières années de doctorat. Une aide financière pour mener à bien la révision finale ainsi que la publication m'a été délivrée par l'université d'Arizona.

Je suis spécialement reconnaissante des conversations avec mes collègues français Audrey Célestine, Paul Pasquali et Sylvain Pattieu. Je remercie les membres du groupe de recherche « Les populations noires en France » de m'avoir donné l'opportunité de prendre part à un dialogue transatlantique exceptionnellement fertile. J'ai une dette envers les archivistes des archives départementales des Bouches-du-Rhône, le centre des archives contemporaines de Fontainebleau, et surtout envers Isabelle Aillaud des archives municipales de Marseille (AMM). Au Centre d'urbanisme, au Musée social et au FASILD à Paris, tout comme à la bibliothèque Alcazar de Marseille, où de nombreux libraires et chercheurs m'ont

accordé d'innombrables heures pour m'aider à dénicher des informations rares et très utiles. Des pans entiers et fondamentaux de ce livre n'auraient pas vu le jour sans la générosité des riverains et des militants de Marseille. Je remercie Pierre Lezeau, de l'association Mam'Ega à la cité Grand Saint-Barthélemy de Marseille, qui m'a permis de consulter les archives de son organisme. J'ai également une dette envers Mbaé Tahamida Soly Mohamed, qui m'a donné accès à de nombreux documents personnels, à des photos et à des documents relatifs à son travail de militant, d'artiste hip-hop et d'animateur.

J'adresse mes remerciements chaleureux à mes amis français qui m'ont si généreusement ouvert leur porte durant mes séjours à Marseille et à Paris. À Sylvain Pattieu, Laureline Uzel, Monsieur Pattieu, et à la mémoire de Madame Pattieu : je n'oublierai jamais votre hospitalité et la soirée du hérisson. À Marseille, Arnaud Vassallucci a toujours pris le temps de me montrer les calanques, de discuter politique et de m'aider à me sentir à la maison dans une ville qui m'était, au début, étrangère.

Je tiens à remercier Laure Jouanneau-Lopez pour la magnifique traduction du texte original de l'anglais. Je souhaite également exprimer ma gratitude particulière à Sylvain Pattieu, Audrey Célestine, Sarah Fila-Bakabadio et Emmanuelle Sibeud pour l'opportunité qui m'a été offerte de participer à cette importante nouvelle collection, « Racialisations ». Je remercie également Damien de Blic et Laurence Hallouin des Presses universitaires de Vincennes.

Enfin, je remercie ma famille, notamment mes parents, Opanyi Nasiali et Kathryn Nasiali, pour leur soutien inconditionnel et leur amour. Et je remercie Ozan pour son cran, ses encouragements et sa passion pour le numéro 34.

Certaines parties de ce livre contiennent des sujets de recherche révisés et augmentés, qui ont été publiés dans les articles suivants : M. Nasiali (2014). Citizens, squatters and asocials : the right to housing and the politics of difference in post-liberation France. *American Historical Review*, 119(2) : 434-459 ; M. Nasiali (2012). Ordering the disorderly slum : « standardizing » quality of life in Marseille tenements and bidonvilles, 1953-1962. *Journal of Urban History*, 38(6).

Par ailleurs, de nombreuses URL mentionnées dans ce livre n'existent plus aujourd'hui : j'ai alors précisé la date de consultation de ces documents importants au long de ma recherche.

Note sur le vocabulaire

Dans le texte ci-après, j'ai souhaité attirer l'attention sur la nature socialement construite et particulièrement fluide des termes tels que « immigrés », « asocial » et « banlieue ». Même lorsque je ne les mets pas entre guillemets, les lecteurs et les lectrices devront considérer ces termes et les concepts qu'ils désignent comme étant spécialement sensibles et discutables, nécessitant une attention rigoureuse.

Introduction

Le 15 septembre 1960, un ouvrier du bâtiment du nom de Slimane T. adresse une lettre à Gaston Defferre, maire de Marseille. « Monsieur le maire, écrit-il, je suis logé dans deux petites pièces [...] il n'y a ni eau, ni gaz, ni électricité, ni WC. [Ma femme et moi avons] quatre enfants : cinq ans, quatre ans, deux ans, et quinze jours¹. » Slimane T. explique qu'avant d'emménager dans son appartement actuel, sa famille et lui ont vécu dans un entrepôt désaffecté. Pendant deux ans, ses candidatures pour bénéficier d'un logement récent et moderne ont été rejetées ; ainsi sollicite-t-il désormais le maire pour que ce dernier l'aide à trouver « un foyer confortable [...] au moins avec l'eau courante ».

La même année, un autre habitant de Marseille, Abdallah T., adresse également une lettre au maire. « Je suis marié [et je reçois] une pension, écrit-il, et c'est la première fois, Monsieur le Maire, que je vous demande un service². » Abdallah T. et sa femme vivent depuis des années dans une chambre au 7^e étage d'un vieil hôtel décrépi du centre-ville. Dans sa lettre, il explique que sa femme est « tombée à deux reprises dans les escaliers » et annonce qu'il est à la recherche d'un logement adapté à leur âge avancé. Abdallah T., originaire d'une colonie française d'Afrique du Nord, a immigré à Marseille vingt ans plus tôt. Dans sa lettre, il justifie sa démarche : « Depuis que j'habite Marseille, j'ai toujours... fait mon devoir comme tous les citoyens. » Il interpelle également Gaston Defferre « en sa qualité de guide et de père de la ville », à remplir le devoir qui est le sien en accompagnant Abdallah T. dans sa recherche de logement.

Enfin, en 1962, le président d'une association locale composée d'habitants de la ville, Arnaud R., écrit également au maire. Venant de s'installer dans un logement social récemment construit en périphérie de Marseille, il est inquiet quant au « danger » qui menaçait « les habitants du quartier »³. Il écrit que ses voisins et lui sont alarmés par les nombreux « forains (gens du voyage) et Gitans » qui ont élu domicile sur un « parc à autos » près de

1. Lettre de Slimane T. à Gaston Defferre (16 septembre 1960). AMM 418 W 1, 1-2.

2. Lettre d'Abdallah T. à Gaston Defferre (14 septembre 1960). AMM 418 W 1, 1-2.

3. Lettre d'Arnaud R. à Gaston Defferre (7 février 1962). AMM 468 W 179, 1.

chez lui. Il est également inquiet quant « aux clochards [vivant] dans un immeuble en ruine. » Arnaud R. conclut sa lettre par la déclaration suivante : « Nous, habitants, conscients de nos droits, vous demandons : l'expulsion » de ces gens du quartier⁴.

Les lettres de ces gens ordinaires habitant à Marseille après la guerre illustrent trois récits croisés qui ont défini la France depuis 1945. Le premier concerne l'entreprise monumentale de reconstruction qui a suivi la Seconde Guerre mondiale⁵. Au lendemain de la guerre, urbanistes, technocrates et autres experts ne réfléchissent pas seulement à la reconstruction des infrastructures françaises endommagées pendant le conflit, mais à la modernisation de la nation. Leur démarche est profondément influencée par la nécessité de faire face à une crise du logement tenace et préoccupante. Comme beaucoup d'autres personnes en France, Slimane T., sa femme et ses jeunes enfants vivent à l'étroit, dans un logement insalubre. Leur situation est symptomatique de la gravité de la pénurie de logements qui paralyse la France dans les décennies qui suivent la guerre. L'un des principaux objectifs de ce vaste projet de modernisation est de construire des logements à une échelle jusque-là inédite⁶. Plus important encore : ces initiatives de construction ne sont pas seulement une tentative de surmonter la crise du logement. Elles sont une tentative de régler définitivement la question sociale. Depuis le xix^e siècle, les réformateurs et les fonctionnaires de la santé publique, entre autres, se sont largement souciés de tout un ensemble de problèmes sociétaux, dont la pauvreté, la maladie, la criminalité et la dégradation de l'espace urbain – autant de plaies qui contribuent à la dégénérescence de la population et au déclin de la nation⁷. Après la Seconde Guerre mondiale, les efforts déployés pour résoudre la question sociale se concentrent en grande partie sur le potentiel de la modernisation ainsi que sur l'urbanisme, afin d'améliorer le quotidien des citoyens, avec pour objectif ultime de redynamiser la nation.

4. Lettre d'Arnaud R. à Gaston Defferre (7 février 1962). AMM 468 W 179, 2.

5. Pour les études de reconstruction au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale : Voldman 1997 ; Bonin, Guillaume et Lachaise (dir.) 1997 ; Huston 1963 ; Shennan 1989 ; Smith 1990 : 657-692.

6. Pour l'histoire de construction de logements sociaux en France : Newsome 2009 ; Stébé, 2002 ; Cornuel et Duriez (dir.) 1983 ; Effosse 2003 ; Flamand 1989 ; Blanc-Chaléard 2016 ; Mbodj-Pouye 2023.

7. Pour les études de la question sociale au xix^e siècle : Chevalier 1958. Voir aussi : Nye 1984 ; Mosse 1985 ; Aisenberg 1999 ; Barnes 1995 ; Harris 1989 ; Pick 1989.

Les requêtes d'Abdallah T. et Arnaud R. reflètent un autre tournant majeur dans la France contemporaine. Ces habitants ne pensent pas uniquement leurs problèmes de logement en termes de crise nationale : ils les considèrent aussi à travers le prisme du bien-être et des droits qui sont les leurs en tant que citoyens. Dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale, les autorités locales et nationales ainsi que les gens ordinaires se demandent comment reconstruire de façon optimale l'espace physique de la nation, tout en réimaginant ce que signifie être français. Pour Abdallah T. et Arnaud R., la reconstruction post-Seconde Guerre mondiale implique de bâtir une nouvelle sorte d'espace social, qui faciliterait une reconceptualisation de la relation entre citoyens et État. Plus spécifiquement, ces deux lettres mettent en lumière la manière dont leurs attentes – un niveau de vie minimum et un logement décent – sont perçues comme des droits sociaux et des éléments fondamentaux dans la conception d'une citoyenneté plus aboutie. Partout en Europe, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, législateurs, fonctionnaires et habitants envisagent une réforme sociale. Beaucoup sont séduits par les idées de nombre de réformateurs, dont le haut fonctionnaire français Pierre Laroque et le sociologue britannique Thomas Humphrey Marshall. La théorie de la citoyenneté de Marshall – autrement dit, l'idée que chaque citoyen mérite une certaine qualité de la vie – aboutit à une sorte de consensus sur la nécessité de garantir les droits sociaux à l'ensemble des citoyens⁸.

Ces lettres révèlent par la même occasion un troisième récit : la création d'un système de protection sociale en France définit qui est citoyen et qui ne l'est pas. Ce processus est fondamentalement façonné par l'empire colonial et ses héritages postcoloniaux. Abdallah T., Slimane T. et Arnaud R. revendiquent tous trois le fait d'accomplir leur devoir, en ce qu'ils font partie d'un système politique et qu'ils sont des travailleurs acharnés, gagnant ainsi le droit d'accéder à la modernité. Ainsi contribuent-ils à établir une légitimité d'accès à l'ensemble des droits citoyens. Arnaud R. va encore plus loin en affirmant que dans son quartier, des « indésirables » saccagent son droit à bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Il s'appuie sur le discours des droits sociaux pour légitimer l'expulsion d'autrui. Abdallah T. insiste : même s'il n'est pas né en France métropolitaine, il est cependant un membre modèle de ce que Gary Wilder appelle l'État-nation impérial. La revendication d'Abdallah T. concernant son droit à un logement décent met en lumière la

8. Marshall 1950.

manière dont la population, notamment dans l'empire colonial, contribue à dessiner des attentes diverses et variées en lien avec le fait d'appartenir à une démocratie sociale dans la France contemporaine.

Ces trois récits forgent fondamentalement l'appréhension de la notion de bien-être par les citoyens. Pourtant, les questions au cœur de ces différents discours restent inexplorées : comment l'accès au logement est-il appréhendé, pas uniquement en tant que besoin de base, mais aussi en tant que droit fondamental des citoyens ? Comment les débats sur la construction de logements et l'aménagement de l'espace urbain contribuent-ils à restructurer la relation entre citoyens et État ? Et enfin, quelle influence détient l'empire colonial sur ce processus ? Ce livre répond aux interrogations précédemment énoncées en examinant la manière dont le droit au logement et à une certaine qualité de vie devient l'une des caractéristiques incontournables de l'État-providence français. Il avance que la notion évolutive d'appartenance s'impose à l'échelle locale. Au carrefour de la métropole et des colonies, les quartiers du port de Marseille représentent un terrain dynamique, dans lequel une population marquée par la diversité conjugue un vaste projet de modernisation avec un projet impérial en pleine transformation. Des négociations quotidiennes entre habitants, politiciens, technocrates et experts en sciences sociales façonnent en profondeur les idées rattachées à la citoyenneté en France ainsi qu'à l'espace urbain. Explorer leurs négociations ne fournit pas uniquement un récit complet de la mise en place de l'État-providence dans la France de l'après-guerre : cela permet aussi de contextualiser les débats contemporains quant à la prétendue question de l'immigration et des phénomènes d'altérisation en France.

*

Les réflexions sur la façon dont la citoyenneté devrait être institutionnalisée jouent un rôle important dans le consensus post-Seconde Guerre mondiale en France, et plus largement en Europe. Au sortir de la guerre, la France, l'Allemagne de l'Ouest et la plus grande partie de l'Europe occidentale défendent la démocratie parlementaire, mais de sérieuses interrogations persistent – quant à la forme, précisément, que les institutions républicaines devraient prendre⁹. Après le conflit, les nations de l'Europe occidentale mettent en place des États-providence, tandis que les Nations Unies naissantes annoncent leur projet de Déclaration des droits de l'homme, impliquant des

9. Eley 2002 : 290.

fonds d'aides sociales¹⁰. Si la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 contient des recommandations théoriques concernant les droits sociaux, la France, la Grande-Bretagne et la plupart des nations d'Europe occidentale tentent d'encadrer les aides sociales.

En France, la pénurie de logements qui résulte de la Seconde Guerre mondiale affecte profondément le développement des institutions publiques naissantes. À la fin des années 1940, certains membres du gouvernement provisoire français envisagent de mettre en place des réformes majeures, dont la nationalisation d'industries-clés ainsi que la création d'un solide système de pensions. Mais la plupart de ces initiatives de long terme sont éclipsées par le besoin immédiat et très pressant de loger la population. En Europe, des millions de personnes ont été délogées en raison des dommages causés par la guerre, dont des bombardements à grande échelle dans certaines villes. En 1943 à Marseille, par exemple, les Allemands, en étroite collaboration avec les représentants et spéculateurs locaux, ont dynamité plus de la moitié du Panier, quartier chaud et historique, dans le but d'assainir la ville en éradiquant cet espace rebelle et de libérer les précieux biens immobiliers du bord de mer. Cette destruction, conjuguée aux bombardements alliés dans d'autres endroits de la ville, augmente fortement le nombre de sans-abri après la guerre. À Marseille comme ailleurs en France, les personnes qui n'ont pas été délogées lors du conflit continuent de vivre dans des taudis ou des bidonvilles surpeuplés. Pour beaucoup, l'état désespérément insalubre des logements en France montre que toute tentative de moderniser la nation passe par une remise en question fondamentale de la définition de la qualité de vie. L'accès au logement – le droit d'avoir un toit – n'est pas seulement considéré comme un besoin humain fondamental : on le défend de plus en plus en tant que droit citoyen¹¹. La crise du logement façonne un consensus qui prend de l'ampleur : appartenir pleinement et entièrement à la nation implique une protection d'une citoyenneté politique, civile, et surtout sociale.

Dans les décennies qui suivent la guerre, habitants, des politiciens, fonctionnaires de l'administration centrale, technocrates locaux et spécialistes en sciences sociales négocient des manières d'institutionnaliser la citoyenneté. L'une des premières étapes est de permettre la construction de logements à

10. Pour des études plus récentes de l'histoire des droits humains au xx^e siècle : Moyn 2010 ; Hoffmann (dir.) 2011. Voir aussi : Mazower 1999.

11. Sur le logement comme droit fondamental : Nasiali 2014 : 434-459 ; Duriez et Chauvière (dir.) 1992.

grande échelle et d'étendre le droit au logement à l'ensemble des familles françaises. Du milieu des années 1950 au début des années 1970, un système de logements sociaux de grande ampleur prend forme, tandis que d'immenses complexes, plus connus sous le nom de « grands ensembles »¹², sont construits en périphérie de la plupart des grandes villes françaises¹². La plupart de ces nouveaux bâtiments sont bâtis à partir de matériaux préfabriqués, et certaines familles doivent finaliser le gros œuvre elles-mêmes, comme installer des portes ou des luminaires. Cependant, ces nouvelles propriétés représentent un symbole de taille pour bien des familles. Emménager dans un logement moderne devient un marqueur de mobilité sociale, et la preuve que les aides sociales fonctionnent. Beaucoup sont également disposées à s'excentrer pour atteindre cet accomplissement et incarner celles qui « ont réussi ». Certains mobilisent leur réseau politique et s'appuient sur des pratiques bien connues de clientélisme ou de parrainage pour accéder au logement moderne tant convoité. D'autres défendent le fait qu'ils ont des familles « exemplaires », qu'ils gagnent leur pain honnêtement, qu'ils sont de bons pères de famille et qu'ils méritent ainsi de vivre confortablement. Ce faisant, les candidats au logement nourrissent une perception normative de l'accès au logement et favorisent le rapprochement entre exercice de la citoyenneté et certains types de citoyens.

Même si beaucoup de foyers issus du milieu ouvrier et de la classe moyenne sont en définitive en capacité d'emménager dans l'un des nombreux grands ensembles français, le projet d'après-guerre de construction massive de logements est, dans le meilleur des cas, inégal. Cela illustre combien l'expression d'une pleine citoyenneté engendre par la même occasion de nouveaux espaces d'exclusion. Des négociations quotidiennes entre experts et gens ordinaires, voisins et étrangers, contribuent à l'idée répandue que toute famille ne mérite pas d'avoir un logement moderne : tout le monde n'est pas prêt à assumer les devoirs qui incombent aux citoyens, et ne saurait ainsi accéder à tous les bénéfices des droits citoyens. À la fin des années 1940 et au début des années 1950, beaucoup de ces familles sont étiquetées « asociales », un terme fourre-tout qui désigne de nombreuses personnes : habitants des taudis, « Gitans » et ivrognes issus de familles françaises blanches et pauvres, ouvriers italiens et sujets coloniaux. Le terme « asocial » puise dans les inquiétudes du XIX^e siècle vis-à-vis des « classes dangereuses »,

12. Sur l'évolution des grands ensembles : Fourcaut 1988 ; Fourcaut et Frédéric Dufaux (dir.) 2004.

mais cristallise également une idée en plein essor et propre au ^{xx}e siècle, qui associe phénomène de racialisation et préjugés basés sur des différences culturelles et sociales immuables. Certains asociaux sont placés en camps d'accueil temporaires ; d'autres finissent par être relogés dans des logements provisoires, connus sous le nom de « logements à normes réduites », dans lesquels ils sont censés s'adapter, se civiliser, et ainsi devenir de meilleurs candidats aux droits sociaux. En France, ces pratiques contribuent à la création d'un système d'accès au logement stratifié et hiérarchisé : tout le monde a droit au logement, en revanche, tout le monde n'a pas droit au confort ni à la vie moderne.

Ces pratiques se développent aussi dans le vaste contexte colonial qui les encadre. En métropole, les débats concernant la capacité de l'urbanisme à améliorer la vie quotidienne sont largement influencés par l'immigration coloniale puis post-coloniale dans un empire en pleine évolution. À l'échelle d'un quartier, la rencontre entre modernisation et décolonisation met en exergue la manière dont une hiérarchie basée sur la différence se développe au sein des administrations françaises en charge de l'accès au logement. Par exemple, tandis que dans les années 1940 et 1950, la catégorie « personne asociale » renvoyait essentiellement aux classes françaises non méritantes, incluant souvent les populations issues des colonies françaises, dans les années 1960 le terme désigne exclusivement les personnes en situation d'immigration issues des anciennes colonies françaises d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne. De plus, suite à la soi-disant fin de l'empire colonial, les personnes issues de l'immigration qu'on pourrait dès lors qualifier de « post-coloniale » sont majoritairement appelées « immigrées » et reçoivent un traitement différent en ce qui concerne les services sociaux. De nouvelles politiques accordent des aides sociales limitées aux « immigrés », mais ne leur permettent pas de prendre activement part au régime politique. Cela contribue à défaire le lien supposé entre citoyenneté et protection sociale : on offre alors des prestations limitées, qui ne sont jamais accompagnées de droits politiques.

Le déclin économique des années 1970 remet également en question la promesse d'après-guerre : celle d'une pleine citoyenneté, ancrée dans les droits sociaux. Durant cette période, certaines familles ayant initialement emménagé dans les grands ensembles dans les années 1950 et 1960 quittent leur appartement, qui se détériore à vue d'œil. Beaucoup de familles des anciennes colonies et des DOM-TOM s'installent dans ces barres d'immeubles, dans des quartiers qu'on appelle « banlieues ». Tandis

que la récession persiste dans les années 1980, de plus en plus de personnes considèrent que l'immigration est un problème, et qu'on peut imputer aux immigrés récents, qui vivent dans des logements sociaux insalubres, le déclin apparent des institutions publiques françaises. Malgré les nombreux problèmes gangrénant les systèmes de protection sociale français, la banlieue et ses habitants problématiques cristallisent une inquiétude plus grande, en lien avec la prétendue crise de l'État-providence.

Au début des années 1970, les efforts pour réhabiliter ces quartiers sacrifiés, tout comme leurs habitants, contribuent à de nouvelles idées, qui privilégient la participation des gens ordinaires au renouveau urbain et aboutissent à une conception renouvelée et inattendue des notions de citoyenneté et d'environnement urbain. L'un des enjeux majeurs de ces initiatives est d'encourager la création d'une sphère publique locale et dynamique dans les banlieues françaises. Cet accent mis sur la participation des habitants découle de la conception française de la République – en particulier de l'idée que les citoyens, indifférenciés et abstraits, peuvent prendre activement part à la sphère publique –, et de nouveaux courants en sociologie des villes et de nouvelles théories concernant les mouvements sociaux. En définitive, l'implication des habitants dans ces programmes soulève d'importantes questions concernant les personnes qui, précisément, doivent être incluses dans ces projets. Lors de certaines réunions de projets urbains, beaucoup d'habitants avançaient qu'on ne peut résoudre les problèmes sociaux dans les quartiers qu'en contrôlant l'origine ethnique de la population locale et en excluant certains riverains de la participation à la sphère publique locale.

*

Bien que la période qui suit la Seconde Guerre mondiale soit particulièrement propice à l'étude de la mise en place des aides sociales, les tensions quant à leur définition et l'accès à ces aides renvoient à une histoire plus ancienne. Lors de la Révolution française, les tenants de la république ont débattu pour savoir si les citoyens avaient droit à un niveau de vie minimum, et surtout si une telle garantie devait être incluse dans les principes de base des droits universels. Ce faisant, ils ont nourri l'idée que les aides sociales et le bien-être individuel étaient potentiellement des droits humains. Plus tard, au ^{xix}^e siècle, des inquiétudes quant à la question sociale et au spectre du déclin national ont poussé réformateurs et autres experts à considérer de nouvelles

manières de gérer la population¹³. Contrairement aux révolutionnaires du siècle précédent, ces réformateurs considéraient moins le bien-être comme un droit individuel que comme un moyen de protéger le bien commun et la santé de la nation. De la même façon, au XIX^e siècle, les nouvelles mesures pour assurer une protection sociale aux travailleurs étaient perçues comme une méthode de prévention. En France, en Allemagne et partout ailleurs, les employeurs et syndicats ont créé de nombreuses assurances propres à chaque industrie ainsi que divers régimes compensatoires, conçus pour apporter un soutien en cas d'accidents sur le lieu de travail ou autres sinistres liés à l'emploi. De plus, le Secours catholique et d'autres œuvres de bienfaisance privées ont mis en place des programmes d'aides pour les mères dans le besoin. La plupart de ces initiatives pronatalistes ont ensuite été récupérées et renforcées par les États, notamment en France. Au début du XX^e siècle, la protection sociale, en tant que partie intégrante de l'État-nation européen et contemporain, a été de plus en plus institutionnalisée¹⁴. Durant la Seconde Guerre mondiale en France, le régime de Vichy a continué à développer les aides sociales d'avant-guerre, en particulier les programmes dédiés aux familles. Après la guerre, beaucoup de bureaucrates et de législateurs qui ont travaillé au développement des institutions publiques sous Vichy conservent leur poste. Ils font partie d'un ensemble de technocrates, de fonctionnaires et d'experts qui contribuent notamment à établir la démocratie sociale française d'après-guerre, c'est-à-dire une République essentiellement définie par des prestations sociales solides.

Les historiens ont surtout étudié les fondements de l'État-providence contemporain par le prisme de la mise en place de la sécurité sociale et de programmes d'allocations familiales¹⁵. Ce n'est que récemment qu'ils ont commencé à se pencher sur la construction massive de logements en France après la guerre en tant que caractéristique importante du régime de protection sociale en plein développement. Certains chercheurs, notamment Kenny

13. Donzelot 1979.

14. Pour des études des systèmes de sécurité sociale dans une perspective comparative : Koven et Michel 1990 : 1076-1108 ; Baldwin 1990 ; Pedersen 1993 ; Gouda 1995 ; Hennock 2007. Pour les institutions de l'État-providence en France : Fuchs 1992 ; Dutton 2002 ; Horne 2002 ; Smith 2003 ; Nord 2010. Pour la Grand Bretagne : Lewis 1980 ; Wall 1988 ; Finlayson 1994 ; Jones 1994 ; Wood, 2002. Pour les États-Unis : Haber et Gratton 1994 ; Ladd-Taylor 1994 ; Katz 1996 ; Green 1999.

15. Pour l'assurance sociale, les prestations familiales en lien avec le genre et la classe dans les États-providence : Viguié 2020 ; Baldwin 1990 ; Eley et Grossmann 1997 : 67-75 ; et Fuchs 1992.

Cupers et Nicole Rudolph, décrivent les projets de construction d'après-guerre comme un processus initié par un réseau composé des autorités de l'État central, d'architectes et d'experts issus de l'élite¹⁶. En cela, ces études remettent en question les récits habituels concernant la modernisation post-Seconde Guerre mondiale, qui dépeignaient la plupart du temps la construction massive de logements modernes comme un échec, marqué par l'amoindrissement des efforts de l'État central. Au contraire, des travaux plus récents montrent que le développement d'institutions centralisées dédiées au logement a aussi généré de nouveaux modes d'expertise pour la gestion – intérieure et extérieure – des logements modernes.

Ces travaux se penchent sur l'État-providence post-Seconde Guerre mondiale dès sa naissance. Tandis qu'ils montrent que les fonctionnaires d'État promulguent les politiques de logement dans le but de garantir au mieux les droits sociaux du peuple, ils ont curieusement tendance à ne pas chercher à savoir pourquoi ces droits sociaux – comme le droit au logement – sont devenus si importants. Ils négligent une question vitale : comment les notions fondamentales d'aides sociales et de citoyenneté se forment-elles concrètement après la Seconde Guerre mondiale ? Encore plus curieux : ces travaux avancent qu'il n'existe pas de véritable débat public quant au logement de masse, et ce, jusqu'à la fin de la construction des premiers grands ensembles, à la fin des années 1950 et au début des années 1960.

La présente étude interroge à l'inverse le contexte foisonnant, souvent désordonné, dans lequel les aides sociales et l'accès au logement commencent à être appréhendés comme des droits sociaux fondamentaux. Elle met en lumière le fait que ces notions ne sont pas innées et qu'elles demandent à être forgées. En cela, elle montre que l'étude de l'évolution des droits sociaux n'est pas seulement primordiale pour appréhender la France contemporaine, mais aussi pour comprendre l'histoire, plus largement, des régimes généraux qui se développent en Europe, en Amérique du Nord et ailleurs. De plus, cette étude montre qu'au-delà des réseaux de représentants de l'État et d'experts issus de l'élite, les autorités municipales et – avant tout – les gens ordinaires jouent un rôle crucial en contribuant à bâtir la citoyenneté dans les décennies qui suivent la Seconde Guerre mondiale. Les habitants ne se contentent pas de réagir et de se conformer aux nouveaux logements une fois qu'ils emménagent dans des grands ensembles dès la fin des années 1950 : ils font partie intégrante du dialogue post-Libération sur la définition des

16. Cupers 2014 ; Rudolph 2015 ; Byrnes 2023.